



Joëlle Delaunay travaillant sur une peinture en trompe l'œil (voir page 10)



Bonjour à tous

Depuis le dernier Brain d'Info, notre vie a été bouleversée par le Coronavirus : la Covid-19. Le confinement, nous a contraints à une vie différente, même si en campagne, dans notre bourg, la situation nous a laissé un peu de liberté.

Il faut reconnaître, malgré tout, que ce passage a été anxiogène pour nous tous. Par la suite la situation s'est nettement améliorée, nous redonnant une certaine liberté et un redémarrage de l'activité. Mais c'était sans compter sur le virus qui est revenu en force, mettant à mal la reprise de l'économie. La situation est redevenue critique, et bon nombre de nos concitoyens ont été contaminés, entraînant malheureusement le décès de certaines personnes. La situation est devenue à haut risque et très préoccupante. Nous devons appliquer impérativement les gestes barrières pour nous protéger mutuellement et limiter la propagation du virus. Merci d'avance à vous tous pour votre solidarité par la prise en compte des mesures sanitaires, il en va de notre vie.

Un autre danger est de retour, les attentats. Le professeur Emmanuel Paty en a été la nouvelle victime. Puis ensuite ceux de Nice et dans d'autres pays. Ayons une pensée pour toutes ces victimes innocentes. Malgré ces atrocités conservons nos valeurs humaines de liberté de penser, de parler et de vivre, tout en gardant le respect des autres.

Malgré tout la vie continue et ce Brain d'Info est là pour vous rapporter les actions de la municipalité et l'animation de notre village. La nouvelle équipe s'est mise en place avec quelques mois de retard. Elle est à l'œuvre et a la volonté d'accélérer le redémarrage de l'activité. Je profite de cette édition pour remercier fortement tous les membres de l'équipe municipale sortante, ainsi que le CCAS, pour leur travail, leur assiduité aux réunions et surtout la convivialité dans laquelle nous avons pu évoluer durant ces six années.

Je tiens aussi à vous remercier chers électeurs pour votre participation à ces élections et pour la confiance que vous nous accordez dans la gestion de notre commune. La nouvelle équipe issue de deux listes, s'est organisée pour apporter le maximum de satisfaction à la population brainoise.

Bonne lecture, prenez soin de vous et des autres, merci !

La maison médicale pluri-professionnelle



La nouvelle maison médicale à ouvert début 2020

La nouvelle maison médicale pluri-professionnelle, située en plein centre bourg près de la mairie, est ouverte depuis le début de l'année 2020, une année bien particulière pour tous les acteurs de la santé. La situation sanitaire n'a pas permis d'inaugurer officiellement le nouvel espace mais dès le 2 janvier, trois des cabinets ont été rapidement investis par les professionnels de santé.

Ce bâtiment, d'une superficie totale de 234 m², est construit à l'emplacement du préau de l'ancienne école publique des garçons transformé en caserne des pompiers jusqu'en 2010. Il comprend deux cabinets médicaux de 23 m² et 24 m², un cabinet de kinésithérapie de 30 m², un cabinet de soins infirmiers de 22 m² et deux autres cabinets de 22 et de 20 m². S'y ajoutent un local technique, une salle de pause, un hall d'entrée, ainsi que des salles d'attente et des sanitaires.

Le coût total de l'opération, des études, en passant par la déconstruction, jusqu'au aux finitions des locaux qui accueillent aujourd'hui les professionnels de santé, est de 565 888 € TTC. Il a été financé en partie grâce aux subventions : 144 000 € de l'Europe au titre du Fonds européen de déve-

loppement régional, 91 664 € de l'État au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, ainsi que 14 122 € au titre de la réserve parlementaire de Christophe Béchu, sénateur de Maine et Loire de 2011 à 2017. La commune a financé le restant, en recourant à un emprunt à hauteur de 200 000 €.

La commune avait confié les études d'architecture au cabinet Thibault Babin Durand.

L'entreprise Qualiconsult a assuré la coordination de sécurité et le contrôle technique et l'entreprise Therm'habitat, a fait les études thermiques. La réalisation a débuté en 2018 avec la déconstruction de l'ancienne caserne des pompiers, commencée en janvier. L'année 2019 a été celle de la construction, démarrée le 21 janvier et terminée le 16 décembre. Le chantier a été réalisé par les entreprises Terrassements Justeau (terrassement et VRD), Marandeau Chignard (gros œuvre et ravalement), Rousseau (charpente bois, murs ossatures bois, bardage), EMTS gris métal (charpente métallique et supports de végétalisation), Fresneau Couverture (couverture ardoise-zinguerie), Batitech (toiture terrasse), Batistyl menuiseries (menuiserie extérieure), Roux (menuiseries intérieures, cloisons sèches et isolation), Lestable Mo-

lison (électricité), Fluid System (plomberie et chauffage), Gueret carrelage, (chape, carrelage et faïence), Chudeau (peinture), Ateliers des Plafonds du Maine (faux plafonds) et Paysage Valanjevin (mobiliers urbains et végétation).

Les praticiens

Le médecin, **Simona Mihaescu**, le kinésithérapeute, **Jean-Sébastien Blot**, et les infirmières : **Claire Demion**, **Marie Valée** et **Maïva Touzeau**, trouvent tous ces nouveaux locaux bien adaptés, clairs et agréables. Chacun a pu choisir les couleurs de son cabinet et le meubler selon ses besoins et ses goûts. La proximité des autres professionnels permet aux patients de découvrir l'ensemble de l'offre de soins sur la commune.

Catherine Bruny pédicure intervient le 3^{ème} vendredi de chaque mois.

Adresse :

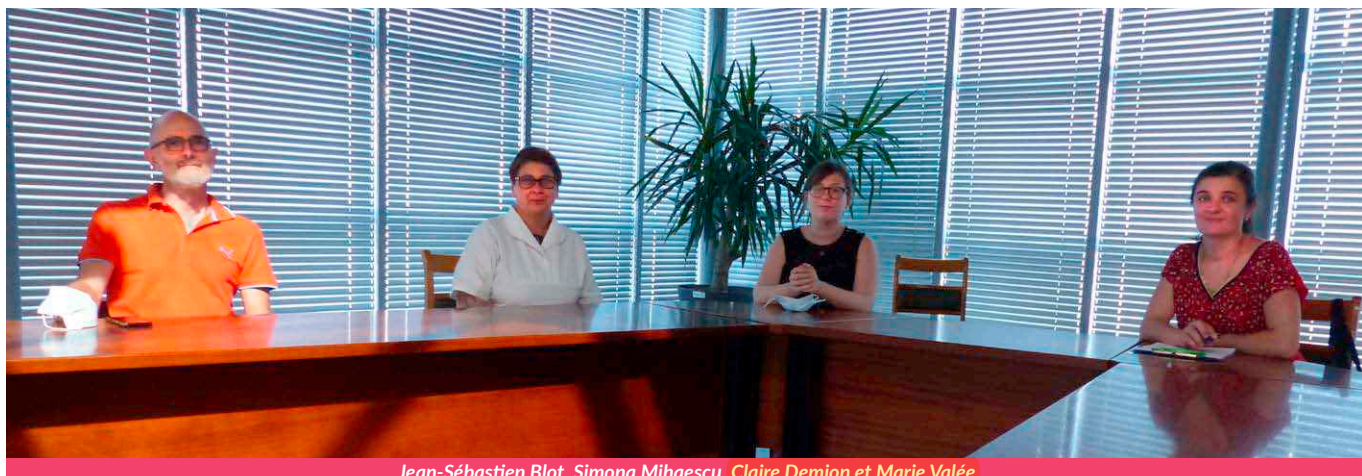
17 avenue Goupil de Bouill, 7 Brain

Les rendez-vous se prennent par téléphone :

Médecin	02 41 38 65 72
Kinésithérapeute	02 41 50 54 64
Infirmières	02 41 52 03 82
Pédicure	02 41 38 21 92

Hors périodes de confinement, les infirmières tiennent également une permanence le matin de 7 h à 7 h 15 et ont proposé ponctuellement une autre le midi pour la campagne de vaccination contre la grippe.

Il reste encore des cellules disponibles à louer pouvant être mutualisées pour des consultations ou soins à horaires partiels (une journée ou une demi-journée par semaine par exemple). Les professionnels de la santé intéressés sont invités à contacter la mairie au 02 41 52 03 28.



Jean-Sébastien Blot, Simona Mihaescu, Claire Demion et Marie Valée

La Covid-19

La Covid-19 a d'importantes conséquences sanitaires, économiques, culturelles, sociales... Le confinement a eu un impact sur notre vie au quotidien, ou chacun d'entre nous a dû remédier aux besoins nécessaires à la vie de tous les jours et trouver des solutions.

Durant le premier confinement, l'isolement de nos aînés fut un sujet majeur. Nous remercions toutes les personnes et professionnels qui ont fait preuve d'un courage exceptionnel pour les aider. Les commerçants du village ont mis en place le portage à domicile permettant aux habitants de bénéficier de produits alimentaires, pharmaceutiques et autres. N'oublions pas les artisans, qui ont subi une baisse de chiffre d'affaires, tous déplorent l'absence de protection en début de pandémie.

Le confinement a occasionné des situations d'isolement. Heureusement le transport solidaire de l'Espace de Vie Sociale (EVS) a permis de conduire plusieurs Brainois et Brainoises à leurs rendez-vous. Quant aux employés municipaux, Monsieur le maire,

et son équipe ont dû adapter le temps de travail du personnel. Le personnel administratif a continué de fonctionner malgré la fermeture de l'accueil au public. Les secrétaires travaillaient en alternant leurs horaires afin de limiter le contact tout en traitant les dossiers importants ainsi que la gestion courante.

Chacun d'entre eux a su faire preuve de courage, le personnel enfance et restauration se sont vu attribuer de nouvelles fonctions des plus inattendues. Certains sont venus renforcer l'équipe du service technique au sein des espaces verts durant plusieurs semaines, Marina conduisait le tracteur pendant que ses collègues étaient les cailloux. Une expérience qui a beaucoup plu.

Dès le 11 mai, il a fallu gérer la période de déconfinement avec des directives nationales en constante modification. Elles ne furent pas très simples à mettre en place. Tout d'abord, certains élèves ont repris le chemin de l'école. Chaque école a organisé son protocole sanitaire pour assurer la sécurité des élèves, des professeurs et du per-

sonnel. La commune a maintenu l'offre de service de garderie et restauration scolaire.

Tout cela a nécessité une réorganisation des horaires en concertation avec le personnel et l'équipe enseignante. Il a fallu prévoir l'embauche de personnes supplémentaires pour venir en renfort de l'équipe déjà en place.

Depuis le 30 octobre l'évolution de la pandémie, nous oblige à nous adapter de nouveau à un confinement...

Nous déplorons tous l'absence de manifestations qui animent chaque année notre village et nous permettent de partager des moments de convivialité entre amis et familles. Nous sommes conscients que la pandémie due au coronavirus, occasionne un isolement pour tous, mais nous demandons à chacun d'entre vous de respecter au mieux les consignes sanitaires de façon à enrayer au plus vite cette pandémie. Prendre soin de soi, c'est prendre soin des autres.

Départ de Pascal Desman



Pascal Desman

Le jeudi 23 juillet 2020, conseillers municipaux et anciens conseillers, collègues et anciens collègues de Pascal Desman se sont réunis au foyer rural pour souhaiter un très heureux départ à la retraite au responsable des services techniques de la commune.

Pascal est arrivé à Brain sur Allonnes en juin 2013, intégrant le dernier poste d'une carrière de plus de 40 ans dans la fonction publique territoriale. Son trajet l'a amené à Montreuil-Bellay et à Doué la Fontaine où il était cadre, et surtout trop souvent dans les bureaux à son goût. L'objectif de son engagement à Brain, sa « commune d'adoption », était de pouvoir remettre la main à la pâte, d'être plus

souvent sur le terrain avec son équipe. Les Brainois se sont rapidement habitués à croiser ce travailleur infatigable partout sur le territoire.

Son pire souvenir : la rénovation du calvaire de la rue de Sassé. « Le projet portait bien son nom. Quand je m'y suis engagé je ne m'imaginais pas que ce serait un aussi gros chantier. Le socle est un énorme puzzle en trois dimensions dont les pièces sont en granit... et vraiment très lourdes ! J'avais peur de ne pas pouvoir tout remonter, je remercie le grutier qui m'a aidé à tout remettre en place. »

Ses meilleurs souvenirs sont beaucoup plus nombreux, notamment les événements festifs comme la Saint-Maurille ou les marchés des producteurs, « j'ai beaucoup apprécié travailler avec les bénévoles du comité des fêtes et autres organisateurs pour le plaisir de tous les Brainois. »

Les sept ans ont vite passé. « Les Brainois m'ont accueilli à bras ouverts. C'était trop court, je n'ai pas pu tout réaliser. Je vois encore tout ce qu'il reste à faire au parc Saint-Maurille par exemple... »

Le maire, Yves Boucher, a souligné le dynamisme de Pascal, son sens de la convivialité et son professionnalisme. Il

a cité en exemple son implication dans la mutualisation des moyens et compétences avec les six autres communes du SIVM du Pays allonnais. Plus récemment, durant le confinement et le lent retour vers une activité « normale », Pascal a accueilli dans ses équipes les agents de la commune habituellement responsables de l'encadrement des enfants ou de l'entretien des bâtiments. Tous ont répondu présents, découvrant et participant à d'autres aspects du travail au service de la collectivité.

Autour de cadeaux souvenirs, tous ont confirmé que Pascal faisait l'unanimité, « on pouvait toujours compter sur lui ». Le maire a conclu : « la retraite ce n'est pas rien faire, c'est faire autre chose. » Les projets de Pascal sont sportifs, il est depuis toujours passionné de vélo. Il veut aussi jardiner, se rapprocher de sa famille... Enfin son départ de Brain se fait en douceur, cet automne il travaille encore deux jours par semaine pour assurer la transition avec le nouveau responsable d'équipe Pascal Roy.



Pascal Roy

Votre équipe municipale



Maire
Yves Boucher
Retraité de l'industrie
71 ans



1^{re} adjointe
Béatrice Lévêque
Aide-Soignante
53 ans



2^{me} adjoint
Jacques Lejeune
Retraité des transports
71 ans



3^{me} adjointe
Nathalie Peters
Assistante de gestion
53 ans



4^{me} adjoint
Ludovic Berger
Retraité artisan
menuisier, 61 ans



5^{me} adjointe
Sophie Charrier
Professeur des écoles
36 ans



Conseillère Municipale
Virginie Schaefer
Retraité en graphisme
69 ans



Conseiller Municipal
Maxime Reigner
Retraité en transports
69 ans



Conseillère Municipale
Marie-Annick Moriceau
Retraité ambulancier
67 ans



Conseillère Municipale
Annick Boucher
Assistante maternelle
62 ans



Conseillère Municipale
Gwenaëlle Le Sage
Commerciale
59 ans



Conseiller Municipal
Dominique Tessier
Responsable de
production, 55 ans



Conseiller Municipal
Nicolas Guézeau
Agriculteur
52 ans



Conseiller Municipal
Sébastien Delaunay
Agent espaces verts
45 ans



Conseiller Municipal
Guillaume Dudé
Collaborateur
comptable, 42 ans



Conseillère Municipale
Amélie Jamet
Ingénieure
39 ans



Conseiller Municipal
Julien Canonne
Co-gérant d'une SCOP
38 ans



Conseillère Municipale
Corine Gallard
Agricultrice
59 ans



Conseiller Municipal
Cyrille Couineau
Adjoint technique
36 ans

Désignation des délégués aux commissions communales permanentes 2020/2026

Président de droit des commissions : Yves Boucher, Maire

COMMISSIONS	VICE-PRÉSIDENT ANIMATEUR	MEMBRES
Finances, emprunts, subventions, marchés publics en procédure adaptée	Guillaume DUDE	Béatrice LEVEQUE, Jacques LEJEUNE, Nathalie PETERS, Ludovic BERGER, Sophie CHARRIER, Corine GALLARD, Gwenaëlle LE SAGE
Communication	Béatrice LEVEQUE	Virginia SCHAEFER, Nathalie PETERS, Gwenaëlle LE SAGE, Marie-Annick MORICEAU, Julien CANONNE, Cyrille COUINEAU, Corine GALLARD, Amélie JAMET
Bâtiments, accessibilité, énergie	Jacques LEJEUNE	Ludovic BERGER, Dominique TESSIER, Maxime REIGNIER, Sophie CHARRIER, Sébastien DELAUNAY, Nathalie PETERS, Béatrice LEVEQUE
Sécurité (manifestations, bâtiments, équipements)	Jacques LEJEUNE	Dominique TESSIER, Béatrice LEVEQUE, Ludovic BERGER
Personnes âgées, maison médicale	Béatrice LEVEQUE	Annick BOUCHER, Marie-Annick MORICEAU, Virginia SCHAEFER, Nathalie PETERS, Dominique TESSIER
Voirie, forêt et terrains	Ludovic BERGER	Jacques LEJEUNE, Nicolas GUERECHAU, Maxime REIGNIER, Béatrice LEVEQUE, Sébastien DELAUNAY, Cyrille COUINEAU
Traversée de bourg		Jacques LEJEUNE, Nicolas GUERECHAU, Maxime REIGNIER, Béatrice LEVEQUE, Sébastien DELAUNAY, Ludovic BERGER, Annick BOUCHER, Marie-Annick MORICEAU
Commerces, services, artisanat	Jacques LEJEUNE	Ludovic BERGER, Maxime REIGNIER, Corine GALLARD
Enfance, jeunesse	Nathalie PETERS	Sophie CHARRIER, Annick BOUCHER, Amélie JAMET, Julien CANONNE, Béatrice LEVEQUE, Guillaume DUDE
Associations	Nathalie PETERS	Virginia SCHAEFER, Dominique TESSIER, Marie-Annick MORICEAU, Julien CANONNE, Annick BOUCHER
Sport	Sébastien DELAUNAY	Annick BOUCHER, Nathalie PETERS, Guillaume DUDE, Ludovic BERGER, Sophie CHARRIER, Béatrice LEVEQUE, Amélie JAMET, Julien CANONNE, Nicolas GUERECHAU
Tourisme, loisirs, culture	Sophie CHARRIER	Gwenaëlle LE SAGE, Béatrice LEVEQUE, Nathalie PETERS, Jacques LEJEUNE, Annick BOUCHER, Amélie JAMET, Julien CANONNE, Virginie SCHAEFER, Marie-Annick MORICEAU, Sébastien DELAUNAY
Fêtes et cérémonies	Béatrice LEVEQUE	Nathalie PETERS, Annick BOUCHER, Cyrille COUINEAU
Cimetière	Béatrice LEVEQUE	Annick BOUCHER, Nathalie PETERS, Marie-Annick MORICEAU
Urbanisme		Jacques LEJEUNE, Nicolas GUERECHAU, Béatrice LEVEQUE, Nathalie PETERS, Ludovic BERGER, Annick BOUCHER, Cyrille COUINEAU, Maxime REIGNIER, Marie-Annick MORICEAU, Gwenaëlle LE SAGE, Sophie CHARRIER
Embellissement, fleurissement, concours maisons fleuries	Sébastien DELAUNAY	Jacques LEJEUNE, Ludovic BERGER, Béatrice LEVEQUE, Annick BOUCHER, Marie-Annick MORICEAU, Virginia SCHAEFER, Cyrille COUINEAU

Délégués aux organismes extérieurs

ORGANISMES	REPRESENTATION	DELEGUES
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL) élus lors de l'élection du 15 Mars 2020	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Yves BOUCHER Suppléante : Béatrice LEVEQUE
Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (PNRAT) adhésion CASLD	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Gwenaëlle LE SAGE Suppléante : Sophie CHARRIER
Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVM), du pays Allonnais	2 délégués titulaires 1 délégué suppléant	Titulaires : Yves BOUCHER, Béatrice LEVEQUE Suppléante : Annick BOUCHER
Entente pays Allonnais	3 délégués	Yves BOUCHER, Jacques LEJEUNE, Ludovic BERGER
Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire (SIEML)	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Ludovic BERGER Suppléant : Jacques LEJEUNE
Syndicat mixte du Bassin de l'Authion et de ses affluents (SMBAA) Commission géographique sans pouvoir de décision (les délégués au comité syndical sont des délégués communautaires)	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Nicolas GUERECHAU Suppléant : Dominique TESSIER
Préfecture Service interministériel de défense et de protection civiles	1 correspondant défense 1 correspondant sécurité civile 1 correspondant sécurité routière 4 personnes à contacter en cas d'alerte	Jacques LEJEUNE Dominique TESSIER Ludovic BERGER Maire et 3 adjoints
Commission locale d'information de CHINON	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Dominique TESSIER Suppléante : Béatrice LEVEQUE
Espace de vie sociale	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	Titulaires : Nathalie PETERS, Béatrice LEVEQUE Suppléants : Sophie CHARRIER, Cyrille COUINEAU
Bibliothèque	2 délégués	Amélie JAMET, Sophie CHARRIER
Conseil d'école	Le maire 1 représentant des affaires scolaires Le président de la commission bâtiment	Yves BOUCHER Nathalie PETERS Jacques LEJEUNE
Comité de pilotage du Relais Assistants Maternels (RAM)	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Nathalie PETERS Suppléante : Annick BOUCHER
Association de défense des communes et groupements de communes du bassin Loire Authion	2 délégués	Yves BOUCHER, Jacques LEJEUNE

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

L'agglomération de Saumur Val de Loire a contribué à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) dont l'objectif est de structurer le développement du territoire de l'agglomération saumuroise, mettant ainsi fin au plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

Le projet est d'actualiser les documents d'urbanisme et de se conformer aux objectifs renforcés par les évolutions législatives de développement durable et de limitation de la consommation foncière, et se conformant ainsi à ceux du Schéma de Cohérence Territoriale du grand Saumurois (SCOT). Le PLUI contribue à une bonne prise en compte et à une vision partagée des enjeux environnementaux.

Il s'est agi prioritairement de :

- Favoriser un développement économique venant conforter la hiérarchisation du territoire comme les besoins de proximité.
- Renforcer le pôle saumurois et les pôles d'équilibre qui ont souffert d'une urbanisation tout en permettant à la ruralité de stabiliser sa population et ses services.
- Mettre en valeur un territoire d'exception par ses richesses patrimoniales, culturelles, paysagères, agricoles, forestières et naturelles, économiques et touristiques.
- Maîtriser les risques des zones inondables.

Le PLUI définit plusieurs zones :

Voici les principales zones que l'on retrouve sur notre commune.

La zone A (agricole) comprend neuf types de secteurs, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

La zone N (naturelle) comprend douze types de secteurs, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue

esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels, soit de la nécessité de préserver ou restaurer les ressources naturelles, soit de la nécessité de prévenir les risques notamment d'expansion des crues.

Les zones U (urbaines)

La zone UA (zone urbaine centrale historique) comprend deux secteurs, elle correspond au tissu urbain ancien des communes. C'est un secteur déjà urbanisé, à caractère central d'habitat dense, de services et d'activités urbaines où les constructions sont généralement édifiées en ordre continu. Outre l'habitat, il est destiné à accueillir équipements collectifs, commerces et activités qui contribuent à la vie des habitants de la ville et des quartiers.

La zone UB (zone urbaine pavillonnaire) comprend cinq secteurs, et correspond à la zone urbaine périphérique moyennement dense du territoire. (C'est une zone déjà urbanisée à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat. Il s'agit d'y encourager davantage de mixité urbaine avec le développement de l'habitat sous diverses formes individuel, groupé, intermédiaire, collectif, mais également l'accueil des équipements collectifs, commerces, bureaux qui contribuent à la vie des habitants de la ville et des quartiers).

Les zones AU (à urbaniser)

Ces zones correspondent aux zones destinées à être ouvertes à l'urbanisation dont l'aménagement doit respecter les principes présentés dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

La zone à urbaniser à vocation principale d'habitat (1AU) correspond aux zones destinées à être ouvertes à l'urbanisation. Sa vocation est de permettre une urbanisation à dominante d'habitat et d'activités économiques.

La zone à urbaniser à vocation principale d'équipement (1AUE). Sa vocation est de permettre une urbanisation à dominante d'équipement.

La zone UY (correspond à la zone urbaine à vocation économique) qui comprend trois secteurs. Il s'agit d'entreprises isolées, de zones artisanales, ou encore de zones économiques communautaires. La construction de locaux à destination d'habitation y est strictement encadrée.

La zone PPRI (plan prévention des risques inondables)

En Maine et Loire, deux services de prévision des crues (SPC) assurent le suivi sur leur territoire de compétence.

Au vu des enjeux humains, sociaux, économiques et matériels exposés au risque inondation, et ce, particulièrement sur le Val d'Authion et de la Loire saumuroise, une procédure de vigilance pour les crues a été mise en place depuis 2005. Elle traduit par des couleurs (vert, jaune, orange, rouge) le niveau de risques potentiels (voir tableau ci-dessous).

Les objectifs du PPRI Val d'Authion et de la Loire Saumuroise sont principalement :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens et réduire la vulnérabilité globale du territoire.
- Ne pas augmenter significativement la population exposée aux inondations.
- Préserver la capacité des espaces libres derrière les digues.
- Préserver le champ d'expansion des crues et la capacité d'écoulement et de vidange du Val.
- Améliorer la résilience des territoires (retour à la normale après la crise).
- Réduire la vulnérabilité des constructions existantes.
- Limiter l'imperméabilisation des sols.

Procédure de vigilance pour les crues :

Rouge	Risque de crue majeure avec menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens
Orange	Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et personnes
Jaune	Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées
Vert	Pas de vigilance particulière requise



L'installation de la plateforme élévatrice permet l'accès aux personnes à mobilité réduite

Travaux au foyer rural

L'hébergement du foyer rural a subi des modifications suite à l'obligation de la mise aux normes et d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

Le dortoir du foyer rural a été restauré en chambres de plusieurs couchages, trois, quatre ou six lits, totalisant ainsi une quarantaine de lits.

Des salles d'eau ainsi qu'une cafeteria pour le petit-déjeuner viennent compléter cet aménagement.

L'installation de la plateforme élévatrice permet l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Cet espace confortable permettra d'accueillir des groupes (enfants, familles). Cette rénovation vient à point car elle complète le futur projet du site de la cave peinte dans la forêt de Courcy. En effet, des groupes scolaires pourront rester plusieurs jours sur place grâce à cette formule.

Également, cela répond à un besoin local, car il présente un autre gros avantage, celui de pouvoir rester sur place après une soirée festive.

La commune avait confié la maîtrise d'œuvre à Couleur d'Anjou Architecture. Le chantier a été réalisé par les entreprises suivantes :

- Marandeu-Chignard (gros-œuvre)
- Hardouin Laine (charpente- couverture)
- Dujardin (menuiseries-serrureries)
- Roux (cloison-faux plafonds et isolation)
- Lestable-Molisson (électricité-plomberie)
- Camille Ascenseur (plateforme élévatrice)
- Guillot Carrelage (carrelage-faïence)
- Chauvat (peinture sol souple)

Montant des travaux avec avenants :
281 378, 88 € HT soit 337 654,65 € TTC

Subvention obtenue dotation de soutien à l'investissement : 74 085 €



La nouvelle cafeteria du foyer rural

La chaudière

La chaudière du foyer rural a cessé de fonctionner, il a donc fallu procéder à son remplacement en urgence afin d'être opérationnelle en octobre. Le choix s'est porté sur deux chaudières à gaz pulsatoire de 60 kw chacune et à condensation en cascade de la marque AUER. Elles n'ont pas de flamme en continu mais une succession de micro combustions pulsées. Leur rendement énergétique peut atteindre une économie importante par rapport à une chaudière traditionnelle basse température. L'équipement est prévu pour l'installation d'une troisième chaudière si besoin.

Coût de cette réalisation : 34 500 €



Le parcours sportif

Besoin de remise en forme, d'entraînement sportif ou de parfaire votre équilibre, venez découvrir dans le site naturel de la forêt de Courcy, en bordure du sentier « Mademoiselle Gabrielle », le parcours santé de Brain sur Allonnes.

Il est composé de huit agrès :

- Banc abdominal,
- Barre d'étirement (trois niveaux),
- Barre de traction des bras,
- Barres parallèles,
- Barre abdominaux en suspension,
- Échelle horizontale (deux niveaux),
- Foulées bondissantes,
- Slalom.

Au travers de ces différentes étapes proposées, toutes générations confondues, entretenez votre corps et votre esprit en alliant activités sportives et grand bol d'air. Pour créer ce parcours, un partenariat avec l'ONF a été mis en place. Yann Jaumouillé, agent forestier a piloté le projet de la conception à la réalisation en lien avec la commission sport.

Le coût des agrès et leur pose s'élèvent à 19 731,67 € TTC, dont une subvention de 5 000 € attribuée par l'agglomération de Saurmur Val de Loire également partenaire du projet.



L'échelle horizontale à deux niveaux

Terrain de bicross

Au détour d'une balade vélo, dans le site magnifique de la forêt de Courcy, petits et grands, venez tester votre agilité sur le nouveau terrain de bicross.

Bosses et virages relevés, vous accueillez et qui sait vous aurez peut-être la chance, lors de vos acrobaties, de croiser le regard d'une biche, une spectatrice avisée.

Ce chantier a été entièrement réalisé par Pascal Desman et son équipe.



Les foulées bondissantes



Le City Stade, équipé de paniers de basket et de buts pour le football et le handball

L'aménagement du Parc Saint-Maurille

City stade

La commission sport a décidé de créer un espace d'activités sportives, ludiques et de détente au parc Saint Maurille, comprenant un city stade et une aire de jeux.

Ce terrain multisports présente de nombreux avantages, alliant activités sportives et esprit d'équipe. Il se situe au fond du parc, parallèle à l'enclos de la chèvrerie et près de l'antenne téléphonique. Cet emplacement, nous a paru le plus adapté par sa localisation centrale à proximité du bourg. Treize entreprises ont répondu à l'appel d'offres, selon plusieurs critères de sélection préétablis par Pascal Desman, responsable des services techniques. Après étude des dossiers, la commission sport a sélectionné les entreprises Tennis d'Aquitaine et Colas en sous-traitant. Cette installation destinée à la jeunesse est implantée sur une plateforme en enrobé à chaud poreux de 18x30 m. La structure d'une dimension de 24x12 m est en acier galvanisé de couleur bordeaux et blanc avec des frontons d'une hauteur de 3 m et d'une largeur de 7,60 m ainsi que des palissades d'une hauteur de 1,10 m. Elle est équipée de deux paniers de basket intérieurs réglables en hauteur et un extérieur, deux

poteaux et un filet multisports, quatre mini buts de foot et deux buts de handball/football ainsi que deux bancs assis/debout. Un accès PMR est prévu et les entrées se feront par les flancs des cages de hand/foot avec un système anti-vélocoteur.

L'aire de jeux

S'ajoute à cela, la création d'un espace de loisirs destiné aux jeunes enfants qui offrira la possibilité de se retrouver en famille ou entre copains.

Il comprend :

- Un jeu ressort face à face de quatre places,
- Une pyramide en corde qui permet aux jeunes acrobates de faire preuve d'équilibre tout en prenant de la hauteur,
- Un pont suspendu, parcours d'adresses aux pitchounes, permettant d'appréhender le passage en mouvement et gérer la peur du vide.
- Un jeu d'équilibre permettant de réaliser des enchaînements de mouvements et postures comme escalader, ramper, se suspendre... mais aussi, de développer les aptitudes motrices et les capacités de concentration.

- Une table de ping-pong
- Un parc à vélo

Le terrain, équipé de bancs et d'une poubelle, sera clôturé permettant aux petits de s'amuser en toute sécurité.

Le coût de ces équipements et de leur pose s'élève à 99 511,16 € TTC dont une subvention (DETR) d'un montant de 19 830,21 €



Achat complémentaire Salle omnisports

Il est prévu l'achat d'un mini but de basket mural réglable, d'un panneau de basket, de 2 cercles et d'un filet pour un montant de 1 833 € TTC.

Une naissance, un arbre



15 février 2020

A Brain sur Allonnes les événements heureux profitent à la nature. Depuis 2011, un chêne est planté dans le bois des amoureux de la forêt de Courcy pour chaque mariage de l'année.

A partir de 2019 la commune s'inscrit également au programme en faveur de la biodiversité menée par la région des Pays de la Loire, « une naissance, un arbre ». La région soutient les collectivités qui souhaitent ainsi marquer les naissances par une subvention de 15 € par arbre. Le conseil municipal a donc organisé en février dernier, en col-

laboration avec l'Office national des forêts (ONF), une cérémonie autour de la plantation de 26 chênes chevelus correspondant aux Brainois nés en 2018. A l'orée de la forêt, à quelques pas de la cigogne noire en bois perchée au carrefour des érables, l'endroit est signalé par un panneau explicatif sur l'espèce.

L'objectif, selon Yohann Jaumouillé, technicien de l'ONF en charge de la forêt communale, est « la reconstitution d'un espace de forêt avec un sous-bois ombragé. » Pour ce faire, la faible distance entre les arbres



est nécessaire, ce qui étonne souvent les randonneurs de passage. Il n'est pas facile de remplacer les chataigniers et robiniers (faux acacias) vieillissants dont certains deviennent même dangereux sur ce terrain à l'entrée de la forêt. La terre est sableuse, a subi des décennies de sylviculture, les saisons sèches et venteuses compromettent aussi la reprise des plants. « Les plantations ne sont pas seulement symboliques, elles doivent être utiles. Les espèces choisies sont robustes et adaptées ».

La croissance du chêne chevelu est assez rapide. Nous pouvons imaginer que bientôt les enfants de 2018 ramasseront les curieux glands à cupules (chapeaux) couvertes de « poils » qui donnent son nom à l'arbre. Plus tard nous verrons peut-être les jeunes se retrouver pour pique-niquer à l'ombre du bosquet de leur « classe ».

D'autres plantations symboliques seront faites pour les enfants des années suivantes, toujours avec le but de préserver le cadre naturel brainois.



Peinture en trompe-l'œil

Un concours en trompe-l'œil a été organisé lors de la fête de mai 2019. Trois femmes se sont portées candidates.

Chacune de ces artistes a reçu une récompense, la gagnante Joëlle Delaunay, a eu le privilège de reproduire son œuvre sur le transformateur électrique rue du Lavoir. Vous avez pu voir, durant plusieurs semaines, l'artiste au travail, le transformateur lui servant de toile. Comme expliquait Joëlle, « ceci a été fait au pinceau et à la brosse avec une peinture spéciale extérieure d'une durée de vie d'environ huit ans

protégée par un vernis ». Nous vous invitons à découvrir par vous-même cette réalisation.

Nous espérons que ce premier chantier sera suivi de bien d'autres chefs-d'œuvre en trompe l'œil pour le plaisir des yeux et l'embellissement du village.

Le coût s'élève à 2200 €



Trompe-l'œil peint par Joëlle Delaunay



Les classes de CM1 et CM2 de l'école Louis Dudé, en présence de Monsieur le Maire et ses adjoints

La devise de la république

Pendant l'année scolaire 2018/2019, les élèves de CM1 de l'école Louis Dudé ont travaillé sur la première guerre mondiale afin de commémorer le centenaire de la fin de ce conflit.

Lors de ce projet de classe ils ont rédigé une lettre afin de demander au Maire d'apposer les mots « Liberté, Égalité, Fraternité » sur le fronton de la Mairie en hommage aux 52 soldats brainois morts pour la France.

Le conseil municipal a répondu favorablement à cette demande et l'inauguration de ce triptyque républicain a eu lieu le 3 décembre 2019 en présence de Monsieur le Maire, ses adjoints ainsi que les classes de CM1-CM2.

Brain sur Allonnes, le 18 octobre 2018

Monsieur le Maire,

Nous sommes les élèves de la classe de CM1 de l'école publique Louis Dudé. En ce moment, nous travaillons sur le 11 novembre car la première guerre mondiale s'est terminée il y a cent ans.

Lors de ce conflit, 52 soldats brainois se sont battus et sont morts pour la France. Cela nous a beaucoup touchés et rendus tristes car il s'agissait d'hommes jeunes ou de parents qui ont laissé leur femme et leurs enfants pour aller combattre.

Nous avons appris qu'ils étaient partis pour défendre notre Liberté face aux Allemands et leurs Alliés.

Les soldats ont subi les mêmes difficultés et les mêmes conditions de vie. Pauvres ou riches, jeunes ou vieux, ils étaient égaux.

Enfin, ils ont certainement dû s'entraider dans les tranchées, faire équipe même s'ils ne s'appelaient pas. Comme des frères, ils ont fait preuve de Fraternité.

Nous voudrions marquer cet événement.

En mémoire de ces 52 soldats brainois, nous avons pensé que le conseil municipal de Brain sur Allonnes pourrait honorer leur mémoire en apposant la devise de la République Française « Liberté, Égalité, Fraternité » sur le fronton de la Mairie. En effet, on a observé qu'elle était absente.

Nous savons que les délais sont trop courts pour le 11 novembre 2018 mais cette réalisation pourrait se dérouler pendant cette année scolaire si le conseil municipal est d'accord.

Nous vous remercions d'avoir lu cette lettre et espérons que vous pourrez réaliser ce projet.

La classe de CM1

ValOrise



L'association ValOrise a reçu le prix de l'entrepreneuriat féminin

L'association ValOrise réinvestit le domaine des Caves.

Situé allée des Caves, ce lieu servait au XIX^e siècle à l'extraction de la pierre de tuffeau pour la construction des maisons. C'est à la fin du XIX^e siècle que le maire de Brain sur Allonnes, Monsieur Anatole Gigault de Marconnay aménage les caves pour son commerce des vins mousseux. L'entreprise deviendra ensuite la maison Marconnay-Lesseville (du nom de ses successeurs).

Des années plus tard, de 1954 à 1985, Monsieur Hervé installe sa société Sodiprodi (société de production de produits diététiques) qui est ensuite devenue « l'Arche de vie », redonnant de l'activité dans le village. Puis « la Vie Claire » reprend la suite de 1985 à 1988.

Enfin l'entreprise Mayaud, gérée par la famille Lissague, s'établit dans ce lieu où ils développent plusieurs activités (le fer forgé, la métallurgie, la fabrique de trophées, la production d'objets de piété). Mais également leur fille Béatrice y installera son atelier de fabrication d'accessoires de mode haute couture, et ce jusqu'en 2002.

Le projet collectif de Peggy Jousse ne manque pas d'ambitions. Les travaux sont menés depuis quelques mois afin de réhabiliter les bâtiments et de leur redonner toute leur fonctionnalité : création d'une conserverie d'insertion anti-gaspi (OrNorme) avec les légumes et fruits d'classes, rachetés chez les producteurs locaux, pour les vendre chez différents partenaires (épiceries, grandes surfaces, salons de thé et autres) et création d'une cuisine partagée afin de proposer des ateliers de cuisine auprès des particuliers et associations désireux d'apprendre à manger mieux et sainement.

Peggy est assistée de Lucie Bouet qui

intervient dans les écoles afin de sensibiliser les enfants à l'alimentation saine et à la lutte anti-gaspillage. Pour cela, elle s'appuie sur des animations qui parlent aux enfants ... entourées de super héros. Lucie se déplace en fonction des demandes qui sont déjà nombreuses.



Cette association fonctionne déjà depuis 2017 grâce à une équipe de bénévoles investie et a fait ses preuves. Le site de Brain sur Allonnes va lui permettre de prendre de l'ampleur et de recruter quelques nouveaux acteurs.

Cette association est dans l'air du temps et a du sens, les idées ne manquent pas : créer un jardin pédagogique, faire intervenir des artistes... Bien évidemment nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles au fur et à mesure.

Pour en savoir plus sur ValOrise & OrNorme, n'hésitez pas à les suivre sur les réseaux sociaux.



Facebook :
@ValOrise49
@OrNormeAnjou

La fibre arrive

Le déploiement des infrastructures et des services numériques est un enjeu crucial pour le développement et l'attractivité de l'Anjou.

Pour faire face à ces défis techniques, financiers et juridiques, le département de Maine et Loire et les collectivités locales ont créé, en juillet 2015, un Syndicat Mixte Ouvert « Anjou Numérique ». En février 2018, Anjou Fibre, filiale de TDF, s'est vu confier par Anjou numérique une délégation de service public d'une durée de 25 ans portant sur la conception, l'établissement et l'exploitation d'un réseau d'initiative public en fibre optique en zone rurale dans le Maine et Loire.

L'installation de la fibre optique utilise au maximum les infrastructures existantes. En souterrain, le tirage des câbles ne nécessite pas d'intervention préalable. En aérien, le déploiement s'appuie principalement sur les poteaux supportant le réseau téléphonique, ou plus rarement sur ceux dédiés au réseau électrique basse tension.

Pour permettre son installation et son bon fonctionnement, nous rappelons, à tous que si les plantations sont situées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation, il est de la responsabilité du propriétaire du terrain ou leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien situées aux abords d'un réseau ouvert au public, tels que le débroussaillage et l'élagage.

Qu'est-ce que la fibre optique et à quoi ça sert ?

De la taille d'un cheveu (250 micromètres), la fibre optique est constituée d'un cœur et d'une gaine en verre entourés d'une protection dans laquelle un signal émis par diode laser (onde lumineuse) transporte des données informatiques à la vitesse de la lumière. La fibre optique apporte aux abonnés un large choix de services (accès internet très haut débit, téléphonie sur IP, télévision, vidéo à la demande) dans des standards de qualité et de rapidité nettement supérieurs aux autres solutions techniques. On considère à « Très Haut Débit » dès qu'il est supérieur à 30 Mégabits par seconde. Le réseau téléphonique en cuivre est la propriété privée de l'opérateur Orange y compris dans le domaine privé. Le réseau fibre et le réseau cuivre (existant) vont coexister pendant quelques années, mais à terme le réseau cuivre disparaîtra. Ce sera à Orange de gérer la dépose de ce réseau.



Les étapes du déploiement d'un réseau de fibre jusqu'à l'abonné

Ce sont 5000 kilomètres de câbles installés, 14 000 kilomètres de réseau et 220 000 prises sur le département du Maine et Loire. Ce projet d'aménagement numérique s'élève à 324 millions d'euros dont une part est optimisée de subventions publiques. Il permettra de desservir en fibre optique, d'ici à 2023, 100% du territoire en très haut débit.

Le réseau

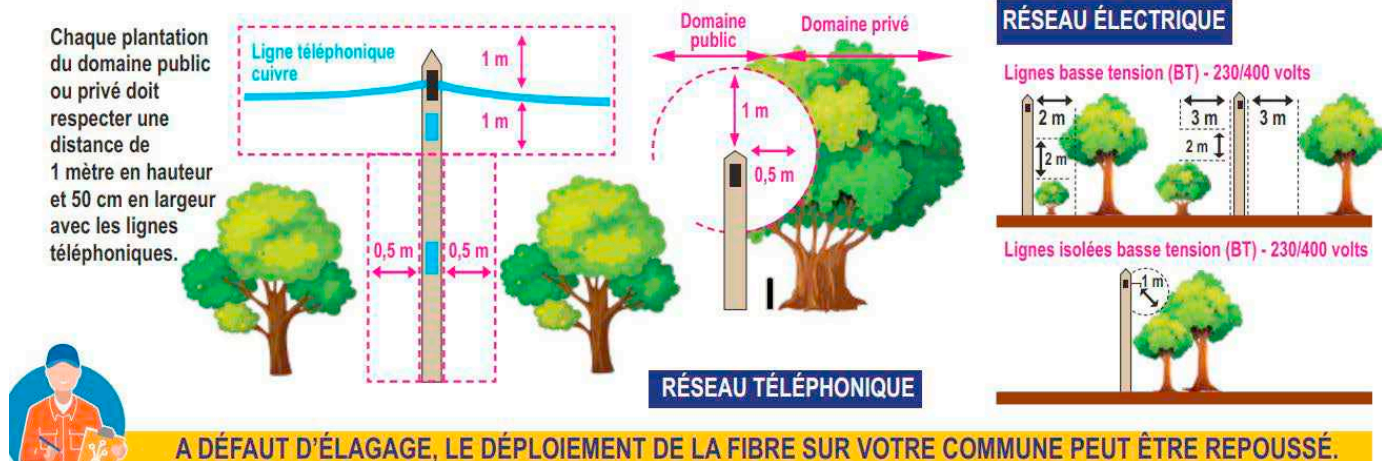
NRO : nœuds de raccordement optique, local technique où sont installés les équipements de transmission des opérateurs (52 ont été installés sur le département, dont un se situe au lieu-dit Bonneveau sur la commune).

(SRO et PM) : sous répartiteur optique et point de mutualisation, armoires de rue à partir desquelles la distribution du réseau s'effectue vers les habitations.

(PBO) : point de branchement optique et point de branchement devant l'habitation ou l'immeuble.

(PTO) : point de terminaison optique, boîtier doté d'une prise optique installé à l'intérieur du logement.

Quelles sont les distances à respecter ?



COMMENT LA FIBRE EST DÉPLOYÉE

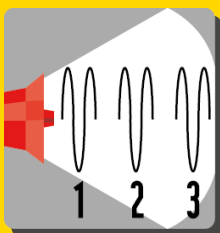


La sirène située sur le toit de l'église a subi dernièrement quelques modifications.

Elle sera désormais pilotée par la préfecture uniquement en cas d'alerte à la population.



Les sirènes d'alerte de la population



Les sirènes signalent un événement en cours ou imminent et aux conséquences graves, notamment pour la population. Elles émettent alors le signal national d'alerte : un son montant et descendant d'1 minute et 41 secondes, répété 3 fois.

Fin d'alerte : lorsque les sirènes produisent un son constant durant 30 secondes.

Essai du 1^{er} Mercredi du mois : une seule séquence d'1 minutes 41 secondes.



Système d'alerte et d'information des populations

Le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) permet la diffusion du signal d'alerte ou d'un message par les autorités (maires, préfets, ministre de l'intérieur).

Il met en réseau les différents moyens disponibles, dont les sirènes, pour un déclenchement simultané et localisé.

Plus d'informations sur : www.interieur.gouv.fr (rubrique Alerte et information des populations)

Que faire en cas d'alerte ?



> **En cas d'alerte, réagissez immédiatement !**

> **Mettez-vous en sécurité.**

Si risque inondation : rejoignez sans délai un lieu en hauteur.

> **Tenez-vous informés.** Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions

> **Restez en sécurité.** : N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.

> **Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**

> préparez-vous grâce au Plan Familial de Mise en Sécurité (à télécharger sur www.interieur.gouv.fr rubrique savoir réagir à l'alerte)

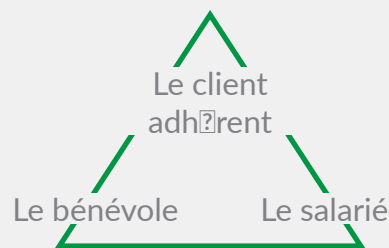
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles
Préfecture de Maine et Loire
Place Michel Debré
49934 ANGERS cedex 9



PRÉFET
DE
MAINE-ET-LOIRE



Le triangle d'or clé de voute de L'ADMR



VOUS ÊTES PARENTS



Votre famille doit faire face à une situation difficile :

- **Maladie**
 - **Accident**
 - **Hospitalisation**
 - **Déplacement professionnel**
- ou à des besoins nouveaux :
- **Naissance**

*L'ADMR du Pays Allonnais est là pour
vous renseigner et vous aider.*

Tél. : 02 41 53 77 45

*Des personnes qualifiées (TISF) peuvent
intervenir à votre domicile :*

Contact : Huguette RABOIN / 02 41 53 97 40

VOUS ÊTES UNE PERSONNE AGÉE OU EN SITUATION DE HANDICAP

Vous souhaitez rester à votre domicile le plus longtemps possible, L'ADMR du Pays Allonnais est là pour une aide matérielle :

- **Entretien de la maison et du linge**
- **Préparation des repas**
- **Courses**

ou pour une aide à la personne avec du personnel qualifié :

- **Lever, coucher**
- **Toilette**
- **Habillage**

ou pour :

- **Le portage de vos repas à domicile**
- **La téléassistance**

Contacts sur Brain - La Breille

Monique DINAND : 02 41 38 18 53

Jeanine HUGÉ : 02 41 38 68 08

ÊTRE BÉNÉVOLE



Vous aussi, vous pouvez faire quelque chose de simple, d'utile et de concret : apportez votre sourire, votre présence. Ces visites permettent d'échanger avec le bénéficiaire sur la prestation de service,

sur l'évolution des besoins... et favorise le lien social dans la commune.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Un service de livraison de repas qui passe 4 jours par semaine pour livrer les 7 repas hebdomadaires.

Repas complet : Potage, Entrée, Plat principal, avec accompagnement, Fromage, Dessert, Pain.



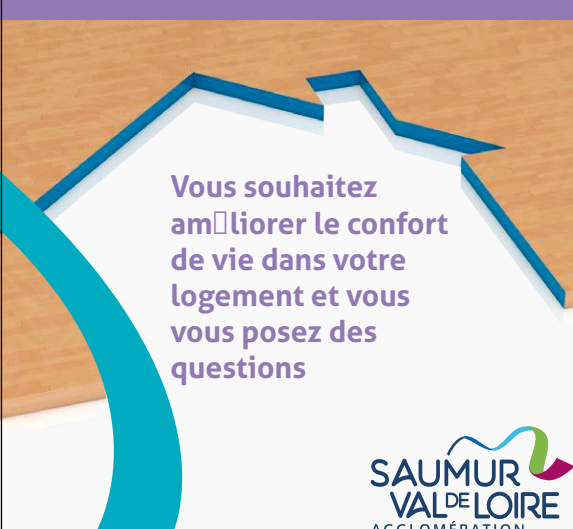
Un seul numéro de téléphone : 02 41 53 77 45



ADMR du Pays Allonnais

35 rue Armand Quénard - 49650 ALLONNES

Tél. : 02 41 53 77 45 - E-mail : allonnes@asso.fede49.admr.org



Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous vous posez des questions

POURQUOI PAS DES AIDES ? POUR VOTRE LOGEMENT ?

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?









Le Programme de lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Doué-en-Anjou, Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay et Vivy peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.

Pôle Habitat

Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :

02 41 40 45 56



Pôle Habitat
Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire

Un accompagnement pour vos projets

Des permanences/conseils sont assurées au siège de l'Agglomération :



adil
de Maine-et-Loire

Les vendredis :
sur rendez-vous au 02 41 81 89 40



INFO ÉNERGIE

2^e lundi après-midi du mois
sur rendez-vous au 02 41 18 01 08



Agence nationale de l'habitat
Anah

sur rendez-vous
au 02 41 18 80 79



SAUMUR VAL DE LOIRE
AGGLOMÉRATION